

Les lagons et récifs
de
Pwêédi Wiiimîâ
[POINDIMIÉ]

Plan de gestion environnemental pour la période 2016-2020



Ont contribué à ce document : province Nord, comité de gestion de la zone patrimoine mondial de Pwêédi Wiiimîâ [Poindimié], Conservatoire d'espaces naturels [CEN], association Pôpwadene





Édito

Dans le cadre de la gestion faite au niveau provincial sur le patrimoine mondial, ces documents sont les premiers outils de planification élaborés par zone et répondant à nos engagements. Ils présentent un travail réalisé dans le cadre d'une gestion participative, que nous menons au sein des comités de gestion depuis 2009, suite à l'inscription de nos lagons (diversité récifale et écosystèmes associés) au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008.

Il s'agit là d'un travail complexe qui tente de prendre en compte au mieux à la fois une gestion intégrant le lien terre-mer, avec toutes les préoccupations liées, et la volonté des populations de préserver leur environnement, tout en permettant un développement économique durable.

Les objectifs à atteindre afin de maintenir l'intégrité du bien sont conséquents. Les premières actions à mettre en œuvre pour ces 5 premières années du plan permettront de conforter les actions déjà mises en place depuis 2009 et aideront à planifier la suite du travail avec les associations de gestion présentes dans chaque commune.

Souhaitons-nous de mettre en œuvre les actions proposées et de faire vivre cet outil au fur et à mesure de son utilisation.

Paul Néaoutyine (président de l'Assemblée de la province Nord)

L'association Pöpwadene existe depuis 2013. Nous avons un plan d'action qui œuvre pour la protection de l'environnement marin et terrestre sur l'ensemble de la commune de Poindimié. Elle fait partie de la Zone Côtière Nord et Est, qui concerne les communes de Pwêêdi Wiimîâ jusqu'à Pum. Cette zone inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO se doit d'être protégée, préservée, et cela est l'objectif principal de notre association.

Des actions ont déjà été menées depuis sa création : de la sensibilisation sur les différents types de déchets au sein des districts coutumiers et des établissements scolaires, des actions de terrain avec le suivi des sites de pontes des tortues sur les îlots de Poindimié notamment (Tibarama, Bayes), le recensement des espèces envahissantes végétales sur les îlots, l'enlèvement de ces plantes envahissantes ainsi que des escargots *Achatina fulica*.

Il reste un grand nombre d'actions à mener et nous avons besoin de la participation de tout le monde pour nous aider à les mettre en œuvre.

Nos ancêtres nous ont légué un très bel environnement, aussi bien marin que terrestre, dans lequel nous vivons, mais avec toute cette modernisation qui arrive à grands pas, c'est à nous de contrôler ces changements par des bons gestes pour nos générations futures.

Jéhudit Pwija (président de l'association Pöpwadene)

Préambule

Afin de préserver l'environnement marin exceptionnel de la zone de Pwêêdi Wiimîâ, le comité de gestion a souhaité se doter d'un outil de planification des actions à mener.

La démarche retenue pour l'élaboration de ce premier plan de gestion a été celle de la **concertation entre les différents acteurs concernés** sur l'ensemble des phases de travail, depuis le diagnostic environnemental de la zone, jusqu'à la définition des enjeux de préservation, des objectifs de gestion, et des actions à mener sur la période 2016-2020.

Ce plan de gestion prend en compte le **lien terre-mer** et notamment les pressions exercées à terre sur la santé des écosystèmes marins.

Il constitue le **cadre opérationnel** proposant, à court, moyen et long termes, des actions de préservation, d'acquisition de connaissances, et de mise en valeur du patrimoine.

Gardons en mémoire que ce document pourra évoluer au cours du temps et laisse la place à votre créativité. N'hésitez pas à apporter votre soutien et vos idées !

Sommaire

- 4 Un peu d'histoire
- 5 Fiche d'identité du site
- 6 Une gestion intégrée et participative
- 7 Le plan d'action
- 8 Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu
- 11 La qualité écologique des eaux du lagon est maintenue
- 14 Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu
- 16 L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien
- 19 Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit
- 20 Que pouvez-vous faire pour aider ?



Un peu d'histoire

En 2008, en reconnaissance de leur **valeur universelle exceptionnelle**, une partie des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plusieurs critères ont guidé l'obtention de ce label d'exception.

⊙ **Une beauté naturelle exceptionnelle** : Les lagons et récifs coralliens calédoniens sont parmi les systèmes récifaux les plus beaux du monde en raison de la grande diversité des formes et formations présentes sur une zone relativement restreinte. La partie Sud de la Zone Côtière nord & Est (ZCnE) illustre parfaitement ce critère de beauté naturelle, avec la présence de récifs solitaires et d'îlots isolés séparés de la côte par des fonds de lagon profonds. Cette zone est aussi remarquable par la présence d'une double barrière récifale (il en existe moins de dix dans le monde).

⊙ **Un exemple représentatif de processus écologiques et biologiques en cours.**

Le complexe récifo-lagonaire calédonien est unique au monde en ce qu'il est autostable dans l'océan : il assure lui-même son propre équilibre. Il encercle l'île de la Nouvelle-Calédonie, subissant une variété de formes d'exposition océanique, générant une grande diversité de faciès naturels : différents types de récifs, des côtiers aux atolls, et d'écosystèmes associés (mangroves, herbiers, algueraies...) à la fois en situation côtière et océanique. C'est l'un des meilleurs exemples de la planète des processus à l'origine des récifs coralliens tropicaux qui sont eux-mêmes parmi les écosystèmes les plus anciens et les plus complexes au monde.

⊙ **Des habitats naturels importants pour la conservation *in situ* de la biodiversité marine.**

La zone de bien regroupe une grande variété d'habitats dont certains sont aujourd'hui menacés de disparition au niveau mondial (les récifs, herbiers et mangroves en font partie). Certains de ces écosystèmes sont même considérés comme intacts, vierges de tout impact humain, situation aujourd'hui très rare dans le monde. Cette diversité d'habitats abrite une exceptionnelle diversité d'espèces, dont certaines sont rares, emblématiques ou menacées d'extinction à l'échelle globale. La ZCNE héberge certaines de ces populations, notamment des dugongs, baleines à bosse, tortues marines, requins, napoléons, perroquets à bosse et mères loches.

Le bien calédonien est défini comme un bien naturel en série, composé de six zones géographiques (appelées « sites »). Des zones tampons marines et terrestres ont été définies en périphérie des zones du bien, afin de limiter les perturbations à proximité immédiate du bien.

Chacun des sites contribue à la valeur universelle exceptionnelle du bien dans son ensemble et l'ensemble des sites intègre tous les espaces clés essentiels au maintien de ce caractère exceptionnel.

Les trois provinces et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie (pour les récifs d'Entrecasteaux) sont responsables de la gestion et du maintien du bon état de conservation des sites sur leurs territoires respectifs. Le CEN assure la coordination de l'ensemble du bien en série.

Deux sites se situent en province Nord : le Grand Lagon Nord (GLN) et la Zone Côtière Nord et Est (ZCNE), qui couvrent à eux seuls plus de la moitié du bien calédonien.

La ZCNE est découpée en quatre sous-zones qui possèdent des peuplements naturels et des fonctionnements différents. Les lagons et récifs de Pwêêdi Wiimîa se situent au sein de sa sous-zone 4.

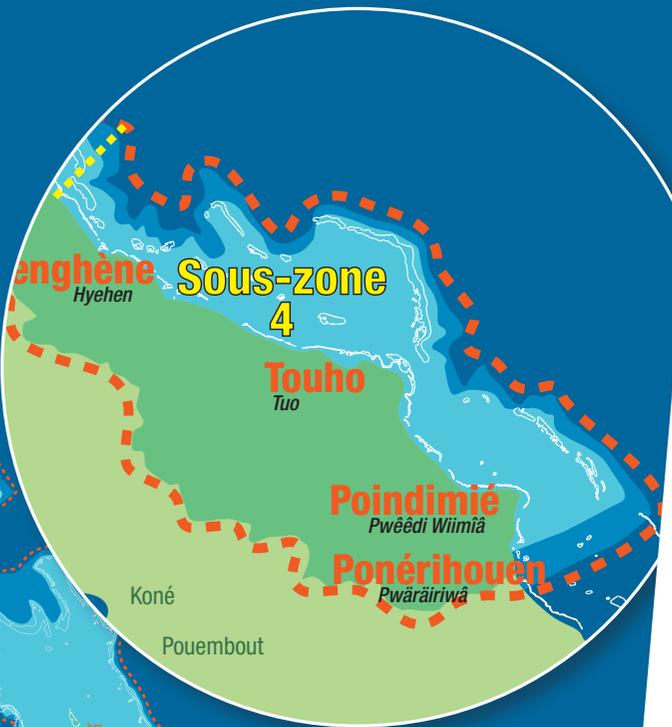




Fiche d'identité du site

Un lagon profond très ouvert sur l'océan

- Province > Nord
- Commune > Pwêêdi Wiimîa (Poindimié)
- Superficie de la commune > 673,1 km²
- Aire coutumière > Païci-Camuki
- Districts coutumiers > Wagap et Bayes
- Population (en 2014) > 4 868 habitants - 7,2 habitants/km²
- Répartition de la population > au sein du village et de 20 tribus (regroupant 3/4 de la population), la majorité en bordure littorale.
- Principaux foyers de population > village de Poindimié, tribus de Tiéti, Tyé, Tibarama et Ouindo
- Langues > Païci et Cèmuhî
- Particularité climatique > de fortes pluies en été (de janvier à mars)
- Patrimoine mondial
- Zone du bien > sous-zone 4 de la ZCNE (en partie, partagée avec Hyeheh et Tuo Cèmuhî) : de la grande passe de Touho à la passe du Cap Bayes (non incluse) et de la côte jusqu'à une profondeur de 100 m
- Zone tampon marine > passe du Cap Bayes et zone océanique bordant la sous-zone 4 de la ZCNE (de -100 à -1 000 mètres de profondeur)
- Zone tampon terrestre > la totalité du territoire de la commune de Pwêêdi Wiimîa et certaines vallées de Pwârâiriwâ (Ponérihouen) (Tchamba, Névaho)



Atolls d'Entrecasteaux (ADE)

Grand Lagon Nord (GLN)

Zone Côtière Nord et Est (ZCNE)

Atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré (AOBB)

Zone Côtière Ouest (ZCO)

Grand Lagon Sud (GLS)

Un bien en série

[Inscription le 8 juillet 2008]

Superficies

- Zones du bien : **1 574 300 ha**
- Zones tampons marines : **794 700 ha**
- Zones tampons terrestres : **492 400 ha**
- Terres (non concernées par l'inscription)
- - - Délimitation des sites
- ☞ Récifs

Une gestion intégrée et participative

La survie et le maintien des animaux et végétaux, terrestres comme marins, dépendent des relations qui existent entre les hommes, la terre, le lagon (des mangroves littorales au récif barrière) et l'océan.

La gestion intégrée est un mode de gestion qui prend en compte l'ensemble des interactions entre l'environnement et les activités humaines (économiques, sociales et culturelles). Dans le cas présent, cela implique l'intégration de l'influence des activités développées sur terre par l'occupation humaine (de la crête des montagnes à la plage) et des modes de gouvernance propres au pays et à son histoire, sur la santé des récifs coralliens et écosystèmes associés.

Concernant la gestion participative, son principe est d'associer l'ensemble des parties prenantes à la définition, au suivi et à l'évaluation des mesures de gestion. Ce mode de gestion est basé sur le postulat que la préservation des ressources naturelles est plus performante dans un contexte d'entente et de collaboration entre les décideurs et les populations locales.

Toutes les étapes d'élaboration de ce plan d'action ont été menées en respect de ces deux principes, en associant les acteurs locaux, les services provinciaux et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN).

Comité et association de gestion

En province Nord, les comités de gestion sont l'organe de décision concernant les actions à entreprendre pour préserver les zones inscrites. Les associations de gestion du patrimoine mondial sont chargées de la mise en œuvre de ces actions sur le terrain.

Au sein de ces deux groupes, on retrouve l'ensemble des acteurs communaux concernés par l'inscription au patrimoine mondial : coutumiers, institutions (province, mairie), associations, société civile, pêcheurs professionnels et vivriers, industriels, scientifiques, opérateurs touristiques, agriculteurs...

Le comité de gestion de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) a été créé en avril 2010, suivi en avril 2013 de la création de l'association de gestion "Pöpwadene", qui signifie : "la route", se référant au chemin à parcourir pour préserver l'environnement naturel de Pwêêdi Wiimîâ. Pöpwadene est également le nom donné au récif de Tyé.



Recherches bibliographiques et consultation d'experts (scientifiques et techniques)

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET HUMAIN

État des lieux portant sur :

- La commune
- Les facteurs météorologiques
- L'environnement naturel terrestre
- L'environnement naturel marin
- La valeur de patrimoine naturel (espèces et espaces remarquables)
- Les activités socio-économiques
- Les usages, pressions et menaces sur la zone de bien
- La réglementation et les pratiques coutumières

DÉFINITION DES ENJEUX

Concertation avec les acteurs locaux (savoirs traditionnels et empiriques)
Concertation avec les services provinciaux et le Conservatoire d'espaces naturels

PLAN D'ACTION

- Définition des objectifs à long terme (OLT > 30 ans)
- Définition des objectifs de plan (OP 5 ans)
- Définition des actions du plan de gestion (5 ans)
 - Acteurs : qui pilote ? qui réalise ? qui finance ?
 - Estimation de la charge de travail (ETP)
 - Priorité d'action et planification dans le temps
 - Budgétisation des actions
 - Indicateurs d'évaluation des actions

ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION

PLAN DE GESTION GRAND PUBLIC

Synthèse et vulgarisation du plan d'action à destination du grand public

Le plan d'action

Le plan d'action répond à deux grands enjeux prioritaires.

2
enjeux

Enjeu 1 : La préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel
Enjeu 2 : Une volonté de gérer ce patrimoine selon un mode participatif

De ces enjeux découlent plusieurs objectifs à long terme (OLT), qui définissent l'état souhaité par rapport à la situation actuelle, dans 30 ans au minimum. Ils ont vocation à demeurer permanents au fil des différents plans de gestion successifs.

5
objectifs
à long terme
à atteindre dans
les 30 ans
ou +

OLT 1 : Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu
OLT 2 : La qualité écologique des eaux du lagon est maintenue
OLT 3 : Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu
OLT 4 : L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien
OLT 5 : Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit

Ces cinq OLT ont ensuite été déclinés en 28 objectifs de plan, qui constituent les étapes à atteindre sur la durée de ce plan (5 ans) pour se rapprocher des attendus des OLT.

28
objectifs
de plan
à atteindre
dans les
5 ans

Exemple d'objectif de plan pour l'OLT 1 :
▶ Préserver la faune et la flore des îlots

Enfin, un programme de 134 actions servira à atteindre ces objectifs de plan, au cours de la période 2016-2020.

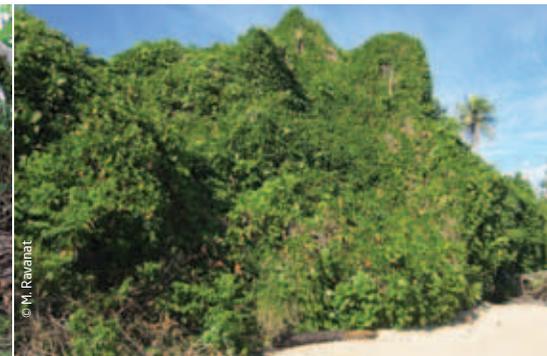
134
actions
à réaliser
dans les
5 ans

Exemples d'actions pour l'objectif de plan précité :

- ▶ Former les acteurs locaux aux techniques d'éradication et de contrôle des rats
- ▶ Dératiser l'îlot Bayes
- ▶ Poursuivre l'action d'éradication des plantes envahissantes sur l'îlot Tibarama

Chacune des actions sera pilotée par une ou plusieurs structures, aux côtés de divers partenaires locaux qui participeront à leur mise en œuvre sur le terrain.

La participation de bénévoles sera recherchée pour mener à bien un certain nombre d'actions du plan de gestion.



Objectif à long terme 1 : Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

La zone du bien est composée de plusieurs écosystèmes remarquables, de par la diversité des espèces qu'ils abritent, les fonctions écologiques qu'ils remplissent et leur rareté au niveau mondial. Parmi ces écosystèmes d'intérêt, le comité de gestion a retenu : les îlots, les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves. Plusieurs espèces rares, protégées ou importantes au niveau culturel sont présentes au sein de la zone de bien et ont retenu l'attention du comité de gestion : les napoléons, toutoutes, dugongs, tortues marines et oiseaux marins.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
<p>Préserver la faune et la flore des îlots</p> <p>Le lagon de Pwêédi Wiimîâ comprend plusieurs îlots, à la côte (Tibarama et Saint Ignace) et au niveau de la barrière (Bayes, Faux Tabac et Bois de Fer), qui contribuent à la beauté des paysages inscrits au patrimoine mondial et représentent des habitats essentiels à la survie de nombreuses espèces.</p> <p>Le comité de gestion a indiqué la présence d'espèces envahissantes qui menacent la faune et la flore de certains îlots (rats, escargots, lianes...) et s'inquiète de la fréquentation humaine de l'îlot Tibarama. Des actions ont été proposées pour évaluer ces pressions et les limiter.</p>	Réduire le nombre d'escargots sur l'îlot Tibarama	Pöpwadene	>>>>>
	Former des membres de Pöpwadene aux techniques d'éradication et de contrôle des rats (incluant la biosécurité)	Pöpwadene	>>>>>
	Dératiser l'îlot Bayes	Pöpwadene	>>>>>
	Évaluer la population de rats de l'îlot Saint Ignace	Province Nord	>>>>>
	Réguler la population de rats ou dératiser l'îlot Saint-Ignace	Province Nord	>>>>>
	Évaluer le taux de fréquentation de l'îlot Tibarama (tous types d'usages)	Pöpwadene	>>>>>
	Mettre en place des bouées de mouillage autour de l'îlot Tibarama (sur les sites les plus fréquentés)	Pöpwadene	>>>>>
	Étudier le statut de gestion adéquat de l'îlot Tibarama	Province Nord	>>>>>
	Renouveler l'affichage relatif aux déchets sur l'îlot Tibarama	Pöpwadene	>>>>>
	Poursuivre l'action d'éradication des plantes envahissantes sur l'îlot Tibarama	Pöpwadene	>>>>>
Évaluer la présence de plantes envahissantes sur d'autres îlots de la commune et initier leur éradication ou régulation	Pöpwadene	>>>>>	



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
<p>Connaître et suivre l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés</p> <p>Les récifs coralliens, herbiers et mangroves jouent un rôle central dans le maintien de la biodiversité marine, mais également de la diversité paysagère du lagon et des activités humaines qui y sont pratiquées (pêche, tourisme...). Ces écosystèmes présentent globalement un bon état de santé, toutefois des perturbations ont été signalées : accumulations de déchets dans certaines mangroves, quelques mangroves localement dégradées, des herbiers globalement en déclin (moins denses et disparition aux embouchures des rivières) et présence d'étoiles de mer dévoreuses de corail sur certains récifs.</p> <p>Le suivi de l'état de santé des milieux est indispensable pour s'assurer du maintien de leur fonctionnalité et pour agir au plus tôt sur les causes de dégradation.</p> <p>Les suivis biologiques UNESCO et RORC ont récemment mis en évidence une dégradation importante des coraux autour de l'îlot Tibarama. Une réflexion sur la restauration de ces récifs est proposée.</p>	Nettoyer la mangrove de Wagap 	Pöpwadene	>>>>>
	Nettoyer la mangrove de Saint Denis 	Pöpwadene	>>>>>
	Identifier les mangroves dégradées et planifier leur restauration	Pöpwadene	>>>>>
	Restaurer les mangroves dégradées par la plantation de palétuviers 	Pöpwadene	>>>>>
	Cartographier les herbiers de la commune (composition, état de conservation)	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de Pöpwadene au suivi des herbiers marins	Province Nord	>>>>>
	Réaliser un suivi participatif de l'état de santé des herbiers marins 	Pöpwadene	>>>>>
	Évaluer la pertinence de restaurer activement les récifs coralliens autour de l'îlot Tibarama (avec mise en place d'une ferme corallienne)	Pöpwadene	>>>>>
	Mener un diagnostic des connaissances sur la biologie et l'écologie des acanthasters, les moyens de lutte et les comportements à adopter	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de Pöpwadene au suivi des acanthasters et aux comportements à adopter en cas de prolifération	Province Nord	>>>>>
	Mettre en œuvre un suivi participatif des acanthasters et mener des campagnes d'éradication si nécessaire	Province Nord	>>>>>
	Élaborer une fiche d'observation opportuniste des acanthasters, la diffuser au niveau communal, bancaiser et valoriser l'information	Pöpwadene	>>>>>
	Poursuivre le suivi quinquennal de l'état de santé des récifs du bien	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de Pöpwadene au suivi biologique des récifs coralliens	Province Nord	>>>>>
	Réaliser un suivi biologique participatif de l'état de santé des récifs 	Pöpwadene	>>>>>
<p>Connaître et suivre les populations de napoléons</p> <p>Le napoléon est un poisson en voie de disparition au niveau mondial, néanmoins il est fréquemment observé au niveau du récif barrière de Pwêdi Wiimîa. L'acquisition de données sur leur population (taille, lieux de rassemblements...) permettra de mieux les préserver.</p>	Définir un protocole d'inventaire des napoléons	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de Pöpwadene au suivi des napoléons (selon faisabilité découlant du protocole d'inventaire)	Province Nord	>>>>>
	Mener un suivi participatif des stocks de napoléons (selon faisabilité découlant du protocole d'inventaire)	Province Nord	>>>>>
	Élaborer une fiche d'observations opportunistes des napoléons, la diffuser au niveau communal, bancaiser et valoriser l'information	Pöpwadene	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Connaître et suivre les populations de toutoutes La toutoute est traditionnellement utilisée pour rassembler les hommes. Elle joue un rôle important en tant qu'un des rares prédateurs des acanthasters. Elle est exploitée pour sa magnifique coquille. Cette espèce est devenue très rare en Nouvelle-Calédonie, comme sur Pwêédi Wiimîâ. L'acquisition de données sur cette espèce permettra de mieux la préserver.	Mener un diagnostic des connaissances sur les toutoutes (aspects biologiques, écologiques, géographiques et culturels)	Province Nord	>>>>>
	Définir un protocole d'inventaire des toutoutes	Province Nord	>>>>>
	Mener un suivi participatif des toutoutes (selon faisabilité découlant du protocole d'inventaire)	Province Nord	>>>>>
	Élaborer une fiche d'observations opportunistes des toutoutes, la diffuser au niveau communal, bancaiser et valoriser l'information	Pöpwadene	>>>>>
Connaître les populations locales de dugongs Les dugongs sont en voie d'extinction au niveau mondial et protégés par le code de l'environnement de la province Nord. La Nouvelle-Calédonie abrite l'une des plus importantes populations restantes à ce jour, composée d'à peine un millier d'individus. Le comité de gestion souhaite compiler et consigner les connaissances locales sur cette espèce menacée.	Mener un diagnostic des connaissances sur les dugongs (aspects biologiques, écologiques, géographiques et culturels)	 Province Nord	>>>>>
Connaître les populations locales de tortues marines Les tortues marines sont menacées de disparition au niveau mondial et protégées par le code de l'environnement de la province Nord. Elles sont néanmoins fréquentes au sein du lagon de Pwêédi Wiimîâ. Elles viennent pondre sur les plages du littoral et sur les îlots, Bayes en particulier. Un suivi des sites de ponte est mené annuellement depuis 2008.	Mener un suivi annuel des sites de ponte des tortues marines sur les îlots de la commune	 Province Nord	>>>>>
	Évaluer la population résidente de tortues et son état de conservation	Province Nord	>>>>>
Connaître les populations locales d'oiseaux marins De nombreux oiseaux marins rares et menacés sont présents sur Pwêédi Wiimîâ (sternes, noddis, faucons pèlerins...). Les îlots de la barrière abritent des sites de reproduction pour ces espèces. Cette zone est un couloir de migration des oiseaux marins entre la Grande Terre et les Loyauté. Le suivi des populations d'oiseaux permettra de mieux les préserver.	Former des membres de Pöpwadene au suivi des oiseaux marins	Province Nord	>>>>>
	Mener un suivi participatif des oiseaux marins sur les îlots	 Pöpwadene	>>>>>
	Élaborer une fiche d'observations opportunistes oiseaux marins, la diffuser au niveau communal, bancaiser et valoriser l'information	Pöpwadene	>>>>>
Protéger des zones clés pour la conservation des espèces Certaines zones jouent un rôle primordial pour le maintien des espèces marines et/ou représentent un intérêt fondamental d'un point de vue patrimonial ou en tant que sites de pêche pour les habitants de la commune. Une réflexion sur l'identification et le statut de protection de ces zones est engagée par les services provinciaux.	Intégrer les attentes du comité de gestion dans la définition d'un réseau cohérent de réserves marines à l'échelle de la province Nord	Province Nord	>>>>>

Objectif à long terme 2 : La qualité écologique des eaux du lagon est maintenue



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

La qualité des eaux marines influence directement la santé des mangroves, herbiers et récifs coralliens, dont dépend la survie de nombreuses espèces animales et végétales. La qualité des eaux de Pwêêdi Wiimîâ n'est pas précisément connue, et même si elle semble aujourd'hui globalement acceptable, ces eaux sont certainement soumises à différentes sources de pollutions par les activités développées sur terre. Cet objectif a pour but d'acquérir des connaissances sur les masses d'eau et leurs sources de dégradation, de réduire les rejets polluants au lagon, et d'impliquer la population dans la surveillance de l'environnement et la réalisation d'actions concrètes de gestion de la qualité des eaux.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Lutter contre les feux Si la commune de Pwêêdi Wiimîâ est globalement moyennement touchée par les feux, certaines vallées le sont davantage (Napoémien, Nessapoué et Ometteux). L'homme est le principal responsable des départs de feu, que ce soit de manière volontaire (débroussaillage pour préparer les champs, éloigner ou chasser des animaux sauvages ou actes de pyromanie) ou accidentelle. La lutte contre les feux passera par des actions d'information, de sensibilisation et de réflexion sur les pratiques traditionnelles, auxquelles les coutumiers seront associés. Pöpwadene pourra échanger avec d'autres associations qui font face à cette même problématique.	Sensibiliser la population aux conséquences des feux de brousse	 Pöpwadene	>>>>>
	Enquêter sur les pratiques coutumières de préparation des terres (dont écobuage)	Pöpwadene	>>>>>
	Communiquer sur les actions de lutte contre les feux menées par Pöpwadene (dont des recommandations en matière de préparation des terres)	 Pöpwadene	>>>>>
	Mettre en place une signalétique de risque incendie	Mairie	>>>>>
	Échanger avec l'association Pajika sur la lutte contre les feux et capitaliser sur l'opération de compostage menée à Gohapin	 Pöpwadene	>>>>>
	Échanger avec l'association DayuBiik sur la lutte contre les feux	 Pöpwadene	>>>>>
	Réfléchir à la cohérence des pratiques coutumières à l'échelle des districts	Pöpwadene	>>>>>
	Réfléchir à l'application de sanctions coutumières envers les pyromanes	Conseil coutumier	>>>>>
Connaître la qualité des eaux lagunaires Une des principales sources de pollution du lagon est le rejet de particules de terre résultant de l'érosion des sols due aux activités humaines (extraction minière, feux, espèces envahissantes, aménagements littoraux...). Ces rejets devront être quantifiés afin de traiter les sources d'apport.	Étudier la faisabilité de l'installation de stations de mesure des transports sédimentaires et d'un réseau de suivi des eaux et des matières en suspension	Province Nord	>>>>>
	Suivre l'impact des mines de Ponérihouen sur les eaux du lagon	Province Nord	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Limiter les pollutions liées aux activités industrielles À l'heure actuelle, le secteur industriel n'exerce pas de pression notable sur les lagons et récifs de Pwêêdi Wiimîâ. Toutes les installations industrielles présentent un faible volume d'activité. Toutefois, le comité de gestion souhaite le renforcement des contrôles de ces installations et le nettoyage des garages.	Vérifier les autorisations d'exploitation et s'assurer que les structures mettent en œuvre les recommandations environnementales	Province Nord	>>>>>>
	Améliorer l'inspection des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement)	Province Nord	>>>>>>
	Organiser une opération "garages propres" 	Province Nord	>>>>>>
Connaître et réduire (si besoin) les pollutions liées à l'utilisation de produits phytosanitaires et engrais Le traitement des cultures à l'aide de produits phytosanitaires et engrais altère la qualité des sols traités. Ces rejets peuvent être transportés jusqu'au lagon par les eaux de ruissellement et perturber les écosystèmes marins. L'utilisation de ces produits était courante dans les années 80, bien que non quantifiée, elle semble aujourd'hui plus limitée et concentrée dans certaines vallées (comme la Tchamba).	Évaluer la consommation en produits phytosanitaires et engrais	Pöpwadene	>>>>>>
	Localiser les zones d'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais comme outil d'aide à la sensibilisation	Pöpwadene	>>>>>>
	Sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et engrais 	Pöpwadene	>>>>>>
Améliorer la gestion des eaux pluviales	Améliorer les écoulements des eaux pluviales dans le village (secteur de la piscine en particulier)	Mairie	>>>>>>
	Améliorer les écoulements des eaux pluviales au niveau des ouvrages de franchissement	Mairie	>>>>>>
Améliorer la gestion de l'alimentation en eau potable	Communiquer sur les résultats des analyses physico-chimiques faites sur le réseau d'alimentation en eau potable	Mairie	>>>>>>
Limiter les rejets des eaux usées	Réaliser un bilan de l'assainissement de la commune	Mairie	>>>>>>
Améliorer la prise en compte de l'environnement lors des travaux en rivière	Vérifier que les entreprises respectent les recommandations environnementales réglementaires dans le cadre de travaux de curage et de constructions de captage d'eau dans les cours d'eau de la commune	Pöpwadene	>>>>>>

Objectifs de plan
<p>Limiter les pollutions générées par les particuliers</p> <p>Un schéma directeur d'assainissement existe sur la commune et prévoit à moyen terme le raccordement de l'ensemble des habitations du village et ses alentours immédiats à des stations d'épuration. En tribu, la grande majorité des habitations sont équipées de sanitaires et de systèmes d'assainissement autonomes. Les eaux usées ne représentent pas un problème environnemental majeur.</p> <p>Concernant les déchets, Pwêêdi Wiimîâ étant la commune la plus peuplée de la côte Est, elle est également la plus grosse productrice de déchets. Leur collecte et leur traitement est en cours de structuration, avec notamment la mise en place d'une filière de tri sélectif et l'ouverture d'un centre de tri sur Wagap courant 2017.</p> <p>La présence de déchets, dépotoirs sauvages et véhicules hors d'usage (VHU) le long des routes et chez les particuliers représente une pression localement forte sur l'environnement, d'autant que la majorité de la population vit aux abords du lagon et des mangroves. Des actions d'information et de sensibilisation aux risques sanitaires et environnementaux seront nécessaires pour limiter ces pollutions.</p>

Actions
Finaliser la mise en œuvre du tri sélectif sur la commune
Mettre en service le centre de tri de Wagap
Informers et sensibiliser la population au tri sélectif
Se tenir informé des solutions temporaires pour la gestion des encombrants en attendant l'ouverture du centre de tri de Wagap
Organiser des tournées de ramassage des encombrants
Être tenu informé des avancées du schéma provincial de gestion des déchets (via le représentant de la mairie)
Installer des panneaux explicatifs au niveau des points d'apports volontaires
Installer des containers collectifs (PAV : points d'apports volontaires)
Enlever les déchets des dépotoirs sauvages en tribu
Compléter les panneaux d'information des mises à l'eau avec une information relative aux déchets
Sensibiliser la population aux risques liés au stockage des VHU
Inciter la mairie à utiliser son pouvoir de police en matière de gestion des déchets
Éduquer et sensibiliser à la gestion des déchets (incluant les risques pour la santé et pour les écosystèmes, les points d'apports volontaires...)
Organiser un concours de la tribu la plus propre

Pilotes des actions
SIVU TIPEEP
SIVU TIPEEP
Province Nord
SIVU TIPEEP
SIVU TIPEEP
Pöpwadene
SIVU TIPEEP
SIVU TIPEEP
Pöpwadene
Pöpwadene
Pöpwadene
Province Nord, ADEME
Pöpwadene

2016 >2020
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>
>>>>>>



Objectif à long terme 3 : Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



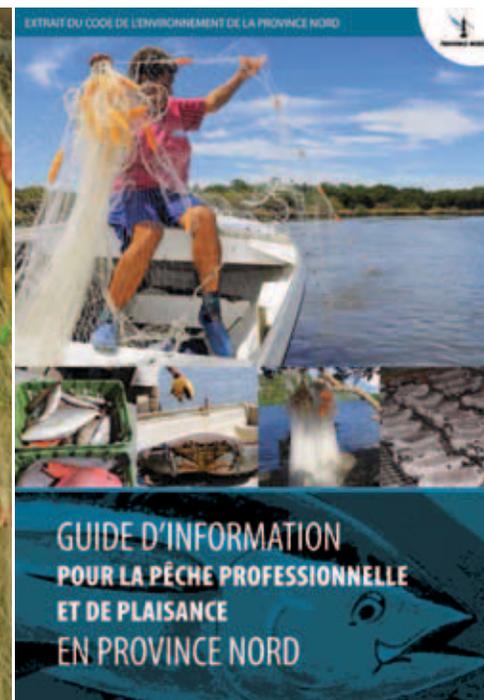
Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Les produits de la mer sont essentiels dans l'alimentation des habitants de Pwêêdi Wiimîâ. L'élaboration de ce premier plan de gestion a mis en évidence un manque de connaissances sur les espèces exploitées et les ressources disponibles, la volonté de s'impliquer dans le suivi et la gestion de ces ressources et dans la sensibilisation à leur préservation auprès des habitants de la commune. Le renforcement des contrôles par les agents assermentés est également proposé comme un moyen de lutte contre la surexploitation des ressources.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Connaître les stocks et les modes d'exploitation des ressources marines L'état des ressources marines et la pression exercée par la pêche (professionnelle, de loisirs ou vivrière) sont aujourd'hui mal connus, et nécessitent d'être précisés pour mieux préserver les ressources sur le long terme. Même si le comité de gestion estime que pour l'heure la pression de pêche est globalement faible à l'échelle du lagon de Pwêêdi Wiimîâ, certaines espèces marines et certains lieux de pêche pourraient être menacés.	Identifier les espèces marines et dulçaquicoles exploitées, les pratiques et les zones de pêche	 Pöpwadene	>>>>>
	Mener un inventaire des ressources marines et dulçaquicoles sensibles (selon le besoin exprimé par le comité de gestion)	Pöpwadene	>>>>>
	Former les acteurs locaux au recensement des ressources marines	 Province Nord	>>>>>
	Collecter les savoirs traditionnels sur les espèces et espaces marins liés au calendrier de l'igname et les mettre en correspondance avec les connaissances scientifiques	 Province Nord	>>>>>
Gérer les stocks des ressources marines sensibles Si les ressources actuelles sont toujours suffisantes pour nourrir la population et assurer un revenu aux pêcheurs professionnels, de nombreuses espèces ont été décrites comme moins abondantes ou plus petites qu'avant : la plupart des poissons pêchés, les coquillages des platiers côtiers et les bënëtiërs rouleurs. La raréfaction de cette dernière espèce est valable sur l'ensemble du territoire et fait l'objet d'une réflexion provinciale à laquelle sera associée le comité de gestion.	Participer à la réflexion provinciale sur l'élaboration d'un plan de gestion des bënëtiërs rouleurs	 Province Nord	>>>>>
	Définir les ressources marines sensibles et les mesures de gestion adéquates	Pöpwadene	>>>>>



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
<p>Renforcer les contrôles</p> <p>Si des restrictions sont nécessaires pour préserver les ressources, elles ne sont pas toujours respectées ni connues de tous.</p> <p>Selon le comité de gestion, le respect des réglementations relatives à la pêche doit se faire par la sensibilisation des usagers mais aussi par le renforcement des contrôles, en mer comme à terre.</p>	Améliorer l'encadrement de l'activité des colporteurs	Province Nord	>>>>>
	Améliorer l'efficacité des contrôles	Agents assermentés	>>>>>
<p>Informier et sensibiliser sur la préservation des ressources marines</p> <p>La préservation des ressources marines passe par l'information des usagers, d'autant plus efficace qu'elle se fera au travers de documents adaptés aux problématiques locales.</p> <p>Il est proposé d'élaborer un guide des pratiques traditionnelles de pêche, en lien avec la réglementation provinciale.</p> <p>En complément, le comité et l'association de gestion pourront mener des actions de sensibilisation en utilisant le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord.</p>	Élaborer un guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources, en lien avec la réglementation des pêches	 Pöpwadene	>>>>>
	Diffuser le guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources	 Pöpwadene	>>>>>
	Informier les pêcheurs professionnels et non-professionnels de la réglementation provinciale	Province Nord	>>>>>
	Diffuser le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord	 Pöpwadene	>>>>>



© Province Nord

© Province Nord

15

Objectif à long terme 4 : L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Le maintien de la vitalité des récifs et lagons de Pwêêdi Wiimîâ sera favorisé par la bonne mise en œuvre des actions de gestion définies dans ce premier plan. Les comité et association de gestion en sont les moteurs, toutefois l'implication des habitants de la commune et des élus locaux, et leur appropriation du projet sont indispensables. Afin de se faire connaître et reconnaître comme des acteurs compétents en matière de protection de l'environnement, ils devront mener diverses opérations de communication et tisser leur réseau de partenaires. Ils joueront un rôle essentiel dans l'éducation à l'environnement.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020	
<p>Communiquer sur le bien inscrit</p> <p>Un volet conséquent de la communication porte sur l'environnement naturel du bien, son caractère unique et exceptionnel, et sa fragilité. Tous les acteurs de la société sont ciblés, notamment les entreprises œuvrant sur la commune (potentielles sources de pollution).</p> <p>Afin d'aider les associations et comités de gestion dans leur communication sur le patrimoine mondial, des supports sont en cours d'élaboration par la province Nord et le CEN, en collaboration avec les comités de gestion de la province Nord. D'autres documents pourront être produits par Pöpwadene.</p> <p>Certains membres du comité de gestion ont proposé la reconnaissance d'"ambassadeurs du bien" dans chacune des tribus et au village, afin de multiplier les messages de sensibilisation sur le terrain et de relayer les problématiques environnementales locales à l'association.</p> <p>Pwêêdi Wiimîâ étant une des communes d'entrée dans le site de la Zone Côtière Nord et Est, il est prévu l'installation d'une signalétique d'entrée-sortie dans la zone inscrite à l'UNESCO.</p>	<p>Informier et accompagner les entreprises dans l'intégration du bien inscrit au sein de leur politique environnementale</p> 	Pöpwadene	>>>>>>	
	<p>Définir le rôle et les fonctions des ambassadeurs du bien dans les tribus et au village</p>		Province Nord	>>>>>>
	<p>Identifier des ambassadeurs pour chaque tribu et au village</p> 	Pöpwadene	>>>>>>	
	<p>Former les ambassadeurs du bien aux thématiques environnementales</p> 	Pöpwadene	>>>>>>	
	<p>Mettre en place une signalétique d'entrée-sortie dans la zone de bien (au niveau de la Tchamba)</p>		Province Nord	>>>>>>
	<p>Participer à l'élaboration de la bande-dessinée des comités de gestion de la province Nord</p> 	Province Nord	>>>>>>	
	<p>Participer à l'élaboration du film d'animation des comités de gestion de la province Nord</p>		Province Nord	>>>>>>
	<p>Produire une vidéo sur le bien inscrit pour la Nouvelle-Calédonie ("Mon nom est Lagons")</p>		CEN	>>>>>>
	<p>Produire le "recueil du patrimoine naturel et culturel kanak de Pwêêdi Wiimîâ"</p> 	Conseil coutumier	>>>>>>	
	<p>Être le relai du festival de l'image sous-marine de Nouvelle-Calédonie à Pwêêdi Wiimîâ</p> 	Pöpwadene	>>>>>>	

Objectifs de plan
<p>Communiquer sur l'association et son rôle</p> <p>Afin de mener à bien les actions de gestion dont elle est chargée, l'association devra attirer des volontaires et des soutiens divers ; pour cela, elle devra se faire connaître auprès des acteurs et habitants de la commune. En premier lieu, elle élaborera sa stratégie de communication, qui lui permettra d'avoir une vision globale des moyens humains et financiers à mettre en œuvre sur toute l'année, de planifier ses actions et d'en maîtriser le coût.</p>

Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Créer le logo de l'association		Pöpwadene >>>>>
Élaborer la stratégie de communication de l'association		Pöpwadene >>>>>
Participer aux manifestations environnementales et culturelles de la commune		Pöpwadene >>>>>
Produire et diffuser un film de promotion sur l'association et l'environnement du site inscrit (diagnostic et grands axes de gestion)		Pöpwadene >>>>>

<p>Communiquer sur les actions de gestion</p> <p>L'association Pöpwadene devra communiquer sur les actions qu'elle mène et sur leurs résultats.</p> <p>Ce plan de gestion grand public pourra être utilisé pour initier cette communication, présentant les grandes lignes du plan d'action pour la période 2016-2020.</p> <p>Des réunions de travail sont prévues pour partager des expériences et confronter des idées, rassemblant l'ensemble des comités de gestion de la Nouvelle-Calédonie (Forum Pays) ou un petit nombre d'entre eux (ateliers de travail provinciaux).</p> <p>Le site web des comités de gestion de la province Nord permettra également aux différents comités et associations de gestion d'échanger sur leurs actions respectives.</p>
--

Élaborer une version grand public du plan de gestion environnemental		Province Nord >>>>>
Diffuser la version grand public du plan de gestion environnemental		Pöpwadene >>>>>
Communiquer trimestriellement sur les actions de gestion via le bulletin communal		Pöpwadene >>>>>
Communiquer sur les actions de gestion via les médias territoriaux, nationaux et internationaux		Pöpwadene >>>>>
Participer à la création d'un site web pour les comités de gestion de la province Nord et le mettre à jour		Province Nord, Pöpwadene >>>>>
Organiser avec le CEN le forum des comités de gestion Pays de 2017 et participer aux autres forums		CEN >>>>>
Participer aux ateliers de travail des comités de gestion de la province Nord		Province Nord >>>>>
Créer une exposition itinérante dans les tribus pour communiquer sur l'association, ses actions et les bonnes pratiques environnementales		Pöpwadene >>>>>



La lettre du Patrimoine Mondial du Nord N°2 - JUILLET 2017

Edito

Ce 2^e numéro vous présente les dernières actualités des associations et comités de gestion des 2 zones faisant partie du bien inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, en province Nord.

Nous préparons actuellement la 3^e édition du forum des comités de gestion, regroupant l'ensemble des gestionnaires du site inscrit qui sera organisée à la tribu de Weka (Casiari) à Weka (Pöpwadene), sur la Zone Côtière Nord Est, du 6 au 9 juillet 2017.

Bonne lecture !

Les membres des comités et associations de la Zone Côtière Nord Est (ZCNE) et du Grand Lagon Nord (GLN)

Une visite de l'îlot Tibarama

Le jeudi 27 avril, une reconnaissance de l'îlot Nöpwhémwá (Tibarama) a été menée afin de préparer le circuit qui sera réalisé lors du prochain forum des comités de gestion.

Le but de cette visite à l'îlot était d'observer la zone envahissante Conocarpus bonariensis, ainsi comme tous le nom d'accroche cadre, présente sur environ 100 m. Cette dernière a été recensée en 2014 lors d'un inventaire des espèces envahissantes végétales de la zone Nord-Est, dirigé par M. le BINKERT, ingénieur Forestier au SIVET (Service des Rivières et Ressources Forestières) de la Province Nord. Dans le cadre de l'attribution d'espaces protégés

tous envahissantes et de l'action à mener à des comités de gestion de la HC, l'association Pöpwadene coordonnera une action sur cette île à l'îlot Tibarama en juin.

Le président et le présidente de Pöpwadene ont été au honneur de rencontrer ce jeudi 27 avril M. le BINKERT, ingénieur Forestier au SIVET (Service des Rivières et Ressources Forestières) de la Province Nord. Dans le cadre de l'attribution d'espaces protégés

Le 27 avril, une reconnaissance de l'îlot Nöpwhémwá (Tibarama) a été menée afin de préparer le circuit qui sera réalisé lors du prochain forum des comités de gestion.

Le but de cette visite à l'îlot était d'observer la zone envahissante Conocarpus bonariensis, ainsi comme tous le nom d'accroche cadre, présente sur environ 100 m. Cette dernière a été recensée en 2014 lors d'un inventaire des espèces envahissantes végétales de la zone Nord-Est, dirigé par M. le BINKERT, ingénieur Forestier au SIVET (Service des Rivières et Ressources Forestières) de la Province Nord. Dans le cadre de l'attribution d'espaces protégés

tous envahissantes et de l'action à mener à des comités de gestion de la HC, l'association Pöpwadene coordonnera une action sur cette île à l'îlot Tibarama en juin.

Le président et le présidente de Pöpwadene ont été au honneur de rencontrer ce jeudi 27 avril M. le BINKERT, ingénieur Forestier au SIVET (Service des Rivières et Ressources Forestières) de la Province Nord. Dans le cadre de l'attribution d'espaces protégés



Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Communiquer sur les bonnes pratiques environnementales Un des rôles clés de l'association est d'être porteuse de messages de sensibilisation à la protection de la nature, qu'elle prévoit de mener au travers de panneaux ou de soirées dédiées.	Élaborer un panneau sur les bonnes pratiques environnementales au sein de la zone inscrite	Province Nord	>>>>>
	Installer et entretenir les panneaux sur les bonnes pratiques environnementales	Province Nord, mairie	>>>>>
	Organiser des soirées "contes kanaks" sur des thématiques environnementales	 Pöpwadene	>>>>>
Participer à l'éducation environnementale L'association a un rôle à jouer en matière d'éducation à l'environnement. Le comité de gestion souhaite se rapprocher des établissements scolaires afin d'impliquer les élèves et enseignants dans la réalisation du plan d'action et se mettre à disposition de leurs besoins éducatifs et pédagogiques. Des membres de Pöpwadene pourraient être formés à la conduite d'interventions scolaires sur le thème du patrimoine mondial. Il a également été proposé l'organisation d'un concours pour récompenser les initiatives environnementales.	Accueillir des animations scolaires sur le thème du patrimoine mondial	CEN	>>>>>
	Organiser des opérations de plantation de palétuviers avec les établissements scolaires	 Pöpwadene	>>>>>
	Organiser une opération de reboisement et d'enlèvement des plantes envahissantes sur l'îlot Bois de Fer, avec le collège de Poindimié	 Pöpwadene	>>>>>
	Organiser des journées "balai" dans les tribus et au village (ramassage des déchets)	 Pöpwadene	>>>>>
	Organiser un concours pour récompenser des initiatives environnementales sur la commune	 Pöpwadene	>>>>>
	Évaluer les besoins en matière d'éducation à l'environnement (enquêtes)	Pöpwadene	>>>>>
	Participer à la finalisation du panneau d'information, initié par le collège de Poindimié (incluant l'impression et l'affichage du panneau)	Pöpwadene	>>>>>
	Former des membres de l'association de gestion à la conduite d'animations scolaires sur le thème du patrimoine mondial	CEN	>>>>>



Objectif à long terme 5 : Les comités et associations de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit



Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !



Calendrier des actions
de 2016 à 2020

Association et comité de gestion sont les principaux moteurs dans la gestion du patrimoine mondial de la zone de Pwêédi Wiimîâ. Ils sont directement impliqués dans la prise de décision, la mise en œuvre et l'évaluation des actions visant à préserver le bien inscrit. Leur efficacité dans la bonne mise en œuvre du plan de gestion dépendra du développement de leurs compétences (au travers de formations diverses et d'expériences de terrain) et de leur autonomie, technique comme financière.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2016 >2020
Développer l'autonomie du comité et de l'association de gestion Cette étape préliminaire est fondamentale à la bonne exécution des missions du comité et de l'association de gestion.	Installer l'association dans des locaux fonctionnels	Pöpwadene	>>>>>
	Se munir du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'association	Pöpwadene	>>>>>
	Accompagner la démarche de mise en œuvre du projet pilote sur les mécanismes de financement des aires marines protégées	Province Nord, comité de gestion	>>>>>
	Assurer le suivi du plan de gestion	Province Nord	>>>>>
	Recruter un animateur pour l'association	Pöpwadene	>>>>>
Renforcer les performances du comité et de l'association de gestion L'efficacité du comité et de l'association de gestion repose sur une bonne connaissance du fonctionnement associatif, de ses capacités de financements, et d'une gestion adaptée des projets menés. Ces aspects seront traités lors de formations organisées par le CEN. Un encadrement de l'animateur de l'association est prévu, par les agents provinciaux ainsi que par le bureau de l'association.	Assurer l'encadrement de l'animateur par le bureau de l'association	Pöpwadene	>>>>>
	Assurer l'encadrement technique de l'animateur de l'association	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de l'association à la gestion d'une association	CEN	>>>>>
	Former des membres de l'association à la gestion de projets	CEN	>>>>>
	Former des membres de l'association à la recherche de financements	CEN	>>>>>
	Former les membres de l'association à la conduite d'animations scolaires sur le thème du patrimoine mondial	CEN	>>>>>
	Assurer le suivi comptable de l'association	Pöpwadene	>>>>>
	Rechercher des mécènes pour le financement d'actions de gestion	Pöpwadene	>>>>>
	Renouveler l'inscription de Pöpwadene en association d'intérêt provincial	Province Nord	>>>>>



Dé nâ pâri nâ guwë pwa târâ pitu ?



- ▶ Guwë mē tö mē naa nâ i association Pöpwadene
- ▶ Guwë mē pa pai cōh kē wē
- ▶ Pitu naa goo pāâ wakè kârâ pawéari pwinâ tââ bèèpi-jè
- ▶ Inâ târâ association é diri pai tuba èpè wèrè éré cipuu nâ tââ bèèpi-jè
- ▶ Töimiri éré nâ tââ bèèpi-jè diri töötù ba e diri tuwâ mâ céévé nâ pwacowé
- ▶ Jé pipacémûri-jè cōwâ târâ töimiri pwinâ tââ bèèpi-jè

A de celi jaan menye taï pwo ?



- ▶ Geé âbé cei ke me nehe a Pöpwadene
- ▶ Geé Pébé ni bô ni mihi naado tewé
- ▶ Genye Picani ko ni penem beme genye, pwoipihî a amû, ke genye pi pii gen
- ▶ Genye pa temehi te Pöpwadene ni na nye pwotohe neéni pwo a amû
- ▶ Genye pwoipihî a amû tenye beme weé dielimô
- ▶ Genye pi pacemuhî tenye a bwo poipihî pelenye

Que pouvez-vous faire pour aider ?



- ▶ Rejoignez l'association Pöpwadene
- ▶ Apportez votre point de vue
- ▶ Participez aux actions de gestion, faites passer le mot
- ▶ Signalez à l'association toute dégradation du patrimoine naturel
- ▶ Préservez l'environnement au quotidien car chaque geste compte
- ▶ Éduquons-nous à préserver la nature

Contacts

Service des Milieux et des Ressources Aquatiques de la province Nord
Hôtel de la province Nord - BP 41 - 98860 Koné - Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 47 72 39 - Télécopie : +687 47 71 35
E-mail : ddee@province-nord.nc
Association Pöpwadene : popwadene@gmail.com

